TRENTE-CINQUIEME ANNEE — N° 266 | Le numéro 5 centimes | SAMEDI 18 NOVEMBRE 1905

Administration et Rédaction
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS

	Suisse Fr.	Etranger Fr.
Trois mois .	4 —	7 —
Six mois . .	6 50	13 —
Un an . . .	12 —	26 —

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

Annonces et réclames
Agence de publicité
HAASENSTEIN ET VOGLER

PRIX D'INSERTION

	Annonces la ligne	Réclames la ligne
Canton,	15 cent.	50 cent.
Suisse,	20 »	— »
Etranger,	25 »	— »

Déd. de la Bas. d. SS. Pierre et Paul

C. I. X. † M. V. X.

Nouvelles du jour

Le nouveau mouvement gréviste en Russie ne paraît pas devoir être aussi grave qu'on pouvait l'appréhender. Il a été décrété, mais il n'a pas été suivi partout, ni dans toutes les corporations d'une même ville. A Saint-Pétersbourg, les typographes ont promis que les journaux paraîtraient. A Varsovie, où la grève paraissait devoir être le plus inquiétante, les délégués des employés et ouvriers de chemin de fer ont décidé de reprendre le service normal hier soir à minuit.

Le comte Witte vient d'adresser télégraphiquement aux ouvriers une circulaire les invitant à se calmer et les priant de lui laisser le temps nécessaire pour préparer le projet qui améliorera leur sort.

Il serait injuste de n'accorder aucun délai à M. Witte pour faire en quelques jours les réformes que le gouvernement russe a refusé de faire pendant un siècle. Les réformes vont se précipiter. Le peuple sent que le gouvernement n'a plus envie de le berner. Il attend avec confiance et patience. Mais il ne faudrait pas que M. Witte, dont la toute-puissance a remplacé celle du czar, pût se faire soupçonner de mesures aussi radicales que l'exécution des meneurs de la mutinerie de Cronstadt ou que l'oukase supprimant les libertés annoncées d'abord aux Polonais.

Le czar, en quittant Péterhof pour Tsarskoïé-Sélo, montre qu'il envisage la situation comme améliorée. Si les troubles recommençaient, il pourrait être pris à Tsarskoïé-Sélo, comme dans une souricière, tandis que, à Péterhof, il avait la ressource de fuir par mer.

La crânerie du ministre de la marine et l'esprit décidé de tout le ministère ont fait comprendre à la plupart des ouvriers qu'ils ne devaient pas poursuivre, pour le moment, la conquête du droit de coalition.

***

La sanglante orgie antisémite continue dans les villes du sud et de l'est de la Russie.

En Bessarabie, on saccage les maisons des Juifs, on en torture les habitants ; des femmes et des jeunes filles juives ont été traitées de façon infâme. Une dépêche dit que le grand-rabbin de Kichinef a été arrosé de pétrole et brûlé vif. Les massacres de Juifs continuent à Nijni-Novogorod, à Mohilef et Kief.

***

L'histoire des rois nous montre plus souvent des couronnes arrachées que des couronnes offertes. Il est donc intéressant de noter toutes les phases du processus royal en Norvège.

Usant des pleins pouvoirs qu'il a reçus du Storthing, le gouvernement norvégien a demandé au prince Charles de Danemark s'il était disposé à accepter « cas échéant » son élection au trône de Norvège. Avant-hier soir, il a reçu du prince Charles une réponse affirmative, que M. Michelsen, chef du ministère, a annoncée hier au Storthing. M. Michelsen a ajouté que le scrutin pour l'élection d'un roi par le Storthing aurait lieu demain samedi.

Hier, le Storthing, par 100 voix contre 11, a adopté le projet gouvernemental fixant à 700,000 couronnes — l'unité monétaire norvégienne, la couronne, vaut 1 fr. 39 cent. — la liste civile du roi. C'est un très honnête traitement.

Aussitôt après l'élection, demain, une délégation du gouvernement se rendra à Copenhague pour aller saluer le roi Charles et la reine Maud.

On croit que le nouveau roi prendra le nom de Charles V. L'étendard royal sera de couleur rouge pourpre avec un lion d'or.

L'entrée du couple royal à Christiania n'aura probablement lieu que le 7 décembre. Il arrivera sur un vaisseau de guerre norvégien. Le premier acte du roi, après être entré au palais, sera de prêter serment à la constitution. Ensuite le ministère démissionnera, mais le roi priera les ministres de rester en fonctions.

***

Ce n'est qu'aujourd'hui, vendredi, que la note des puissances réclamant le contrôle financier européen en Macédoine sera remise à la Porte. La note exige une solution immédiate, sinon la démonstration aura lieu dans quelques jours.

On se demande encore si cette menace est signée par l'ambassadeur d'Allemagne.

Quoi qu'il en soit, la démonstration se produira si le Sultan ne cède pas.

***

Une délégation du groupe socialiste de la Chambre française s'est rendue auprès de M. Thomson, ministre de la marine, pour lui présenter les revendications des ouvriers des arsenaux. Elle lui a demandé pour ces ouvriers : 1° le droit de coalition ; 2° la liberté de la parole ; 3° l'augmentation des salaires.

M. Thomson a répondu au premier point qu'il démissionnerait plutôt que de reconnaître le droit de grève des ouvriers qui travaillent à la défense nationale ; sur le 2e point, il a dit qu'il admettait la liberté de la parole, mais pas la liberté de l'injure ; pour le 3e point, il a assuré qu'il était tout disposé à examiner les revendications ouvrières d'ordre professionnel.

La grève a cessé à Cherbourg et à Toulon. Elle diminue à Rochefort. Elle a plutôt augmenté à Brest et à Lorient. Dans ce dernier port, la recrudescence est due aux ouvriers de l'industrie qui se sont joints à ceux des arsenaux.

Cette grève des ouvriers maritimes fait rappeler les divers aspects que présente, en France, la question de la grève.

Jusqu'en 1864, le droit de cesser collectivement le travail exposait à des poursuites pénales. Depuis 1864, le droit de se mettre en grève est admis et l'exercice de ce droit n'est puni que s'il est accompagné de violences.

Les fonctionnaires publics et les ouvriers au service de l'Etat sont exceptés du nombre de ceux qui ont le droit de se mettre en grève. Qu'ils soient syndiqués ou non, ils ne peuvent cesser collectivement le travail.

***

L'Allemagne s'affirmant toutes les années davantage comme puissance coloniale — sans qu'elle ait réussi à devenir une nation colonisatrice — l'importance du département colonial à Berlin a considérablement grandi. Il comprend aujourd'hui un directeur, dix conseillers rapporteurs, cinq conseillers adjoints, un inspecteur des bâtiments et un commandant en chef des troupes coloniales. Cette *Kolonial-Abteilung* va être transformée en ministère. On dit que celui qui sera appelé aux fonctions de ministre colonial allemand est le prince François d'Arenberg, député du centre.

Cette nomination serait doublement réjouissante. Outre qu'elle constituerait un hommage significatif aux forces gouvernementales latentes que possède le centre, elle faciliterait les relations qui doivent nécessairement s'établir entre un ministère des colonies et l'œuvre des Missions catholiques allemandes.

***

De grands préparatifs se font pour la célébration des noces d'argent du couple impérial allemand, le 27 février prochain. Berlin verra arriver le roi et la reine d'Italie, la reine de Hollande et le prince consort, les rois de Grèce, de Roumanie et de Saxe, le roi et la reine de Wurtemberg, le prince de Bulgarie, le prince et la princesse royale de Suède et de Danemark, le roi et la reine de Norvège.

Le roi d'Angleterre n'y sera pas, dit-on. Mais tous les Etats d'Europe enverront des représentants. Quant aux archiducs, ducs et princes non régnants, ils seront innombrables comme les étoiles du firmament. Des princes et encore des princes ! Des couronnes de tous les modèles nageant comme les pâtes dans un potage !

Le Cardinal Capecelatro

Il y a quelques jours, le 28 octobre, l'Italie entière, on pourrait dire même l'Eglise entière, célébrait le vingt-cinquième anniversaire de l'épiscopat du cardinal Capecelatro, archevêque de Capoue. L'illustre prince de l'Eglise aurait voulu qu'on rappelât ce souvenir seulement au pied des autels : mais il n'a pas été entendu, et tout le monde a voulu prendre part à la solennité. C'est que le nom du cardinal Capecelatro, et ceux de Mgr Bonomelli et de Mgr Scalabrini qui vient de mourir, sont l'incarnation d'une idée chère à l'Italie, qui fait rapidement son chemin, celle d'une entente très souhaitable entre l'Etat et l'Eglise. Il est, de plus, écrivain très goûté ; il est charitable sans limites, et a la réputation d'un saint.

Nous l'avons rencontré jadis, à l'époque où il s'était attiré les récriminations de quelques uns par sa *Vie de Saint Philippe de Néri* Il avait raconté la dévotion profonde de saint Philippe pour Savonarole, *et on avait attaqué l'historien aussi vivement qu'injustement.* Il lui répugnait de se défendre. L'un de ses amis, très digne de lui par sa science et sa vertu, César Guasti, qui s'appelait fièrement le *dernier des Piagnoni*, prit sa défense dans une brochure qui imposa silence. Après vingt-cinq ans, l'impression que nous ont laissée ces entrevues avec de nobles intelligences et de nobles cœurs n'en est pas atténuée.

C'est l'abbé de Montecassino, le P. Amelli, qui, dans un discours à la fois religieux et patriotique, a célébré les mérites du saint évêque.

Comme écrivain, le cardinal Capecelatro a écrit des vies de saints très lues, très goûtées, en particulier celles de *Saint Philippe de Néri* et de *Sainte Catherine de Sienne.* Comme homme d'actions, il a prêché et encouragé « la paix entre l'Eglise et l'Etat, entre la foi et la science, entre la charité et la justice sociale ».

Le discours du P. Amelli aura le retentissement qu'eut un autre de ses discours, prononcé à Arezzo, il y a quelque quinze ans, sur le plain chant. En voici un passage. Après avoir rappelé qu'un petit groupe d'hommes éminents ont osé prendre pour devise : « L'Italie une et le Pape indépendant », il ajoute : « Et quels sont ces hommes ? Ne sont-ce pas ces quelques rares évêques providentiels de notre époque, ces pasteurs admirables... qui, par un dessein *spécial de la Providence, se sont rencontrés,* se sont connus, se sont compris, ont brûlé *du même désir au congrès catéchistique de* Piacenza ? Leurs noms résonnent agréablement et sont familiers sur les lèvres du peuple italien. Ce sont deux évêques : Scalabrini (qu'on ne pleurera jamais assez) et Bonomelli, l'apôtre des émigrants italiens ; ce sont les deux cardinaux Capecelatro et Sarto, les restaurateurs infatigables de la foi et de la charité du Christ. »

Tout ce discours se distingue par la conviction, la fermeté et l'absence de rhétorique banale.

De nombreux prélats ont pris part à la cérémonie, des personnages illustres s'y sont associés de loin. C'est une sorte de plébiscite intellectuel. La reine Marguerite envoie un gracieux télégramme, le cardinal Rampolla souhaite de longues et heureuses années, le célèbre écrivain Fogazzaro adresse ses félicitations ; le cardinal Merry del Val, Mgr Ireland, le général de Reuzis, et cent autres se sont empressés d'exprimer leurs vœux sympathiques.

Veut on maintenant le portrait physique et le portrait moral du cardinal Capecelatro.

Le premier nous est dessiné par le Père Amelli, qui nous présente le héros de la fête « avec son front spacieux et serein, noble siège d'une haute intelligence, avec un sourire doux et génial, qui est la pure expression de son âme, avec des yeux purs, mais fermes à pouvoir regarder le soleil. »

Le portrait moral nous est tracé par M. O. Leovitsch, qui s'exprime de la sorte : « On pourrait écrire beaucoup au sujet de l'illustre cardinal, en particulier sur ses qualités d'écrivain, d'artiste, d'évêque et d'Italien.

« Il est l'*écrivain* calme, pur, clair, limpide, profond dans la forme et dans la pensée ; il est l'*artiste* noble et toujours enthousiaste du beau, sous quelque forme qu'il se présente ; il est l'*évêque* très doux, mais de cette douceur qui vient de la force d'âme ; il est l'évêque-père, qui, dès qu'il a parlé à l'un de ses fils spirituels, ou à un prêtre de son clergé, en a déjà conquis le cœur ; il est l'*Italien* éclairé, serein et ardent.

« De lui donc s'honorent hautement notre gracieuse langue, l'art, l'épiscopat catholique, *la belle Italie. Oh ! que notre glorieuse* patrie ne manque jamais d'hommes semblables. »

P. D.

EN RUSSIE

Création d'une nonciature du Pape à Saint-Pétersbourg.

En chaud partisan de la tolérance religieuse et de la liberté de conscience, dit l'Agence russe, le comte Witte, pour régulariser et faciliter les relations diplomatiques de la Russie avec le Vatican a décidé de proposer au Pape Pie X de créer à Saint-Pétersbourg une nonciature. Un nonce apostolique serait accrédité auprès de la cour impériale et toutes les questions religieuses concernant les catholiques russes seront dorénavant traitées directement entre le ministre russe des affaires étrangères et le représentant du Saint-Siège.

Chronique religieuse

DON MASSERENTI

Il vient de mourir à Rome, à l'âge de 88 ans, un prêtre fort connu en Italie, beaucoup moins ailleurs. La *Liberté* doit en dire un mot.

Son nom était Don Marcello Masserenti, de Budrio. Il avait un sang illustre dans les veines, puisqu'il était le fils de la dernière représentante de la famille des Ordelaffi, anciens seigneurs de Forli, eux-mêmes descendants de la vieille famille des Fallieri de Venise.

C'est le cardinal Mastaï Ferretti, futur Pie IX, qui l'amena à Rome en 1846. Depuis lors, il eut sa place au Vatican. Il disait plus tard et avec esprit : « Personne n'a jamais vécu aussi longtemps au Vatican, sans avoir mérité d'être ou promu ou chassé. » Il eût mérité des promotions : il les refusa toutes, et se moquait franchement de ceux qui les recherchent. Il ne tenait qu'à la médaille d'or que lui donna Léon XIII pour le cinquantième anniversaire de son sacerdoce.

Toute sa vie, jusqu'à ces dernières années, il eut pour emploi le secrétariat de l'Aumônerie Pontificale. Il se trouva de la sorte en contact avec toutes les misères loquetenses ou dorées de Rome et de l'Italie, et s'acquit une popularité immense. La dernière fois qu'il fut question de lui dans le public, c'est pendant l'agonie de Léon XIII. Il distribuait des aumônes afin de faire prier les pauvres pour le Pape mourant. La force publique dut intervenir pour empêcher des désordres dans la foule.

Très dévoué à l'Eglise, il gardait une *étonnante liberté d'appréciation sur les* questions politico-religieuses. C'est ainsi qu'il critiquait avec vivacité l'organisation de l'administration pontificale en 1850, sous Pie IX, dont il était l'ami personnel, déplorant que l'œuvre des *Monsignori*, comme il disait, eût écarté à jamais des hommes de premier mérite, tel que Luigi Farini. A ce dernier et à sa famille, il offrit l'hospitalité en secret, quand il dut s'exiler à l'arrivée des Français.

Il fut l'ami d'Antonelli et de Mgr de Mérode, qui s'entendaient fort peu entre eux, comme chacun sait. Il défendait vivement la mémoire du premier qu'il considérait comme un grand ministre.

A Mgr de Mérode il était surtout attaché par la reconnaissance.

Don Masserenti n'était pas riche à son arrivée à Rome, tellement que pour lui rendre service, Rosmini qui avait reçu la nouvelle, non réalisée, de son élévation au cardinalat, le choisit comme secrétaire. Mérode le fit riche. Lorsque, bien avant 1870, le célèbre ministre des armes pontificales acheta les vastes terrains où s'est construite plus tard la *Via Nazionale*, il associa Don Marcello à son entreprise, et celui-ci devint plusieurs fois millionnaire.

A partir de ce moment, il put donner satisfaction aux deux seules passions de sa vie : celle de la charité et celle des collections.

Comme collectionneur, il fut l'ami du cardinal Hohenlohe, et il réunit une quantité d'objets d'art, assez pour remplir un étage entier du palais Accoramboni. Devenu âgé, il vendit sa collection en Amérique, et en retira plusieurs millions qu'il consacra à son autre passion, celle de la charité.

Ses générosités sont de tous les jours, et ne se comptent plus. Il donne un million au Pape, un million et demi à la *Propaganda Fede* ; il crée une maison pour des religieuses belges qui se chargent de la prison des femmes, il soutient des écoles pour les enfants pauvres, il donne tous les jours à une foule de nécessiteux. Jusqu'à ces derniers temps, de vieilles femmes se servaient chez le boucher et le boulanger, et Don Masserenti payait.

Il joignait des originalités à ses bienfaisances. Un jour, il donne une aumône dans une enveloppe qui contenait, disait-il, une somme déterminée : elle contenait cinq fois plus. Une autre fois, il fait la même plaisanterie à un autre, qui croit à une erreur et vient en avertir Don Marcello. Celui-ci lui répond : « Que vous êtes sot ! Moi, je ne me trompe jamais ! » On lui demande un secours pour telle famille : il objecte qu'on a fait courir des bruits fâcheux sur le chef de cette famille. Comme on lui déclare que ces bruits sont faux, il reprend que lui aussi les a répétés, et que, par suite, il doit une compensation, et il donne 500 francs.

Il est mort regretté de tous les malheureux : C'est la plus belle gloire de ce monde, et celle que Jésus-Christ mettra le plus en relief au Jugement dernier.

P. D.

EN VALAIS

UN VASTE PROJET

Sion, 17 novembre 1905.

Le journalisme semble chez nous chercher encore sa voie. Il nous vient de très bonne source que des démarches sérieuses vont être tentées auprès des comités administratifs de nos divers journaux valaisans de langue française, soit auprès de la *Gazette*, de l'*Ami du Peuple*, du *Nouvelliste* et de la *Feuille d'Avis*, pour les fusionner.

Tous ces organes ressusciteront un jour de cet hiver, n'ayant qu'une âme et qu'un nom — la *Gazette du Simplon*, pour préciser, — qui évoque de belles batailles et que le percement de la grande montagne rend plus suggestif encore.

Le nouveau journal paraîtrait en grand format, quatre fois par semaine, les mardi, jeudi, samedi et dimanche. Une *Petite Gazette du Simplon* lui serait greffée. Ce serait, je suppose, un petit journal populaire, très bon marché, du mercredi et du samedi, qui publierait les principaux articles et nouvelles du premier. D'aucuns préféreraient un journal quotidien à format plus ordinaire avec un journal populaire semi-quotidien.

Quel accueil fera-t-on à ce projet ?

Le gros public, comme les chefs de parti, se réjouira de cette fusion qui sera une force énorme pour les catholiques. Les difficultés, s'il en est, je les entrevois chez les propriétaires des journaux actuels. Consentiront-ils tous — il y en a quatre, ne l'oublions pas — à plier bagage sans plus de façon ?

Les événements nous le diront bientôt. Il faut ajouter qu'en un temps où les journalistes nous prêchent tant l'union, il serait heureux qu'ils nous en montrassent l'exemple.

Je vous dirai aussi que quelque chose qui ressemble à ce projet était dans l'air, en Valais, depuis longtemps. Il ne pèchera donc pas par manque de réflexion.

Qui ne voit, d'ailleurs, *les heureux résultats* d'une semblable combinaison ? L'argent dépensé par quatre ménages à part pourra être consacré à rétribuer des correspondants qui sont le succès d'un journal. Puis, il ne faut pas perdre de vue que la situation religieuse et politique du canton demande *une unité de direction qu'il n'est pas toujours facile* d'obtenir de quatre rédacteurs parfois opposés dans les questions de détails, qui sont souvent grosses d'importance.

Où paraîtra le journal ? Qui l'imprimera ? Quels en seront les rédacteurs ? Autant de mystères pour le moment. Il y a cependant *une vérité de La Palisse* que l'on peut risquer ici : le journal ne peut s'éditer qu'à la capitale, où les imprimeurs foisonnent. Et comme les talents ne nous font pas défaut non plus, ces trois interrogations se trouvent résolues, anonymement, je le veux bien, mais les jours qui vont suivre se chargeront d'y ajouter les noms.

Le mouvement social

L'Union coopérative de consommation à Florence

Il faut voir fonctionner cette association pour se rendre compte de l'importance qu'elle a prise et des services qu'elle rend.

Elle est installée dans de vastes locaux, sur la Place Victorio Emmanuele. On peut visiter *l'établissement à son gré. L'un de nos amis qui* a fait cette visite lors du quinzième anniversaire de la fondation en écrit des merveilles.

Il y avait, ces jours-là, un concours énorme appartenant à toutes les catégories sociales, à ce point que pour empêcher les désordres il a fallu établir un service d'agents de ville. On admirait les locaux parfaitement organisés, très éclairés, très propres, et remplis, regorgeant « de toutes grâces de Dieu », comme on dit à Florence. On entend par « grâces de Dieu » des jambons superbes, des fromages parfumés comme nulle part ailleurs, des mottes de beurre énormes et dorées, etc., etc. Et tout est *disposé dans un ordre parfait*.

Si, maintenant, on veut se faire une idée du mouvement des choses, il suffira de noter un détail. La coopérative fournit chaque jour la nourriture pour 1400 enfants des écoles. Chaque matin, dans des voitures faites dans ce but, on porte les portions abondantes de pain et de viande ou de salé à cette jeunesse. Il va de soi que la vente est considérable tout le long du jour. Tout le monde est content, tous sont reconnaissants de l'heureuse organisation.

Echos de partout

UN APPEL DE LA REINE ALEXANDRA

Le nombre des sans-travail est grand à Londres en ce moment. Il est élevé en tout temps, mais il est, à l'entrée de cet hiver, plus considérable que d'habitude. Une délégation de femmes d'ouvriers sans travail a exposé l'autre jour à M. Balfour les misères de leur situation : le premier ministre a dû leur répondre que, « législativement », il ne peut venir à leur aide ; la charité doit ici suppléer à l'insuffisance de la loi.

La Reine Alexandra, femme de cœur et toujours *compatissante aux malheureux*, a résolu d'assumer la tâche que le législateur ne peut remplir. Elle vient d'adresser à la presse une lettre que les journaux anglais publient ce matin et qui est ainsi conçue :

« Je fais appel à tous les Anglais charitables, tant aux hommes qu'aux femmes pour qu'ils m'aident à améliorer la situation des pauvres sans-travail menacés de souffrir cet hiver de froid et de faim.

Tous les dons et souscriptions peuvent être envoyés au comte Grey, trésorier. »

La Reine s'est inscrite en tête de la première *liste pour une somme de 2,000 livres* (50,000 fr.)

LES MOINEAUX

Une colonie libertaire s'est établie au Grand-Palais de Paris. Une colonie de moineaux... Ils sont de toutes les expositions et ramassent les miettes de tous les festins. Que pensent-ils, au fond, des manifestations variées auxquelles ils assistent ? Nous ne le saurons jamais. Ils paraissent, autant qu'on a pu le constater au *suprême festival* du Salon du mobilier, avoir une préférence pour la musique. Une bande de ces *dilettanti* ailés s'était postée sur la corniche du pavillon de l'orchestre et suivait le concert avec attention.

Le jeu des instruments à cordes les intéressait vivement, mais le son de la grosse caisse leur déplaisait. Quelques-uns même s'enfuirent. Les moineaux mélomanes se rapprochèrent pour entendre un air d'opéra phrasé par une cantatrice. L'un d'eux se pencha en avant des autres, occupant ainsi une sorte de loge d'avant-scène. Par contre, le baryton eut moins de succès et, aux passages de force, il y eut une véritable panique. Tous se dirent probablement : « Qu'a donc ce monsieur à crier ainsi ? Certainement, il va se passer *quelque chose d'atroce. Le plus sûr est de* filer. »

MOT DE LA FIN

Echo de la cour d'assises :

Le président. — Il est avéré que vous avez poussé votre femme sur les rails au moment où le train passait.

— C'est vrai, Monsieur le président ; je lui expliquais quelque chose, et, dame ! puisqu'elle ne comprenait pas, j'ai voulu la mettre sur la voie...

FRIBOURG

GRAND CONSEIL

SESSION DE NOVEMBRE 1905

Séance du 16 novembre

Présidence de M. Max Diesbach, président

DÉPENSES. — Administration générale, 86,500 fr.

Adoptée.

Chap 1. Instruction publique. Ire section, personnel : 5650 fr.

M. *Léon Genoud* voudrait voir augmenter le chiffre le chiffre à 7650 fr.

M. le *Directeur de l'I. P.* fait observer que l'un des secrétaires est payé sur le budget de l'Université.

La section est adoptée.

Section II. Instruction primaire, 232,570 francs 60.

M. *Francey* demande qu'une partie du subside fédéral soit réservée en faveur des mutualités scolaires.

M. le *Directeur de l'I. P.* voit avec faveur les mutualités scolaires, mais il craint que la loi sur les subventions fédérales ne permette pas l'affectation proposée par M. Francey. Il retient, en tout cas, l'idée émise par l'honorable député.

La section est approuvée.

Section III. Instruction secondaire. 107,350 fr.

M. le *Directeur de l'Instruction publique* annonce le projet de création d'une section allemande à l'Ecole normale.

M. *Léon Genoud* émet le vœu du transfert de l'Ecole normale à Fribourg. Adopté.

Section IV. Enseignement supérieur et établissements scientifiques : 105,250 fr.

Le chapitre de l'Instruction publique est adopté.

Section V. Archives 6,200 fr. Adopté.

Chapitre II. DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE :

Section Ire. Personnel et frais généraux, 41,000 fr. Approuvé.

Section II. Tribunal cantonal, 46,100 fr. Adopté.

Section III. Ministère public, 8,200 fr.

M. le Directeur de la Justice dit qu'on devra créer une seconde place de substitut *du procureur général. Le poste serait alors* porté à 8,900 fr. Adopté.

Section IV. Tribunaux d'arrondissements, 38,300 fr. Adopté.

Section V. Justices de paix, 36,800 fr. Adopté.

Section VI. Poursuites et faillites, 3,500 francs. Adopté.

Section VII. Procès civils, 2,500 fr. Approuvé.

Section VIII. Défense d'office, 500 fr. Adopté.

DÉPARTEMENT DES CULTES, COMMUNES ET PAROISSES :

Section IX. Personnel et frais, 700 fr. *Adopté.*

Section X. Subsides et contributions, 9,600 fr. Adopté.

Le chapitre II (194,200 fr.) est approuvé.

On donne ensuite lecture de la motion de MM. Ant. Morard, Leicht, Villet, Blanchard, etc., demandant l'abolition ou tout au *moins l'extension de la loi du 20 janvier 1804*, qui défend à tous propriétaires ou locataires de montagnes d'y conduire plus de six chèvres ou moutons et punit la contravention par l'amende d'un franc pour chaque tête de petit bétail de plus.

DEMANDES DE NATURALISATION de M. F. *Clarenbach*, Saxon, domicilié à *Bulle*, cabataire, et de M. A. *Sifringer*, cordonnier, d'origine badoise, domicilié à Galtern (Alterswyl), pour lui et ses six enfants mineurs.

La commission de naturalisation est composée comme suit :

MM. Torche, Boschung, Guillot-Chervet, Duriaux.

***

A l'ouverture de la séance d'hier du Grand Conseil, il a été donné lecture de la pétition suivante :

Au Grand Conseil du canton de Fribourg

Monsieur le Président,
Messieurs les Députés,

Les soussignés, propriétaires, commerçants, artisans, industriels et agriculteurs, tous contribuables et établis dans la ville de Fribourg et ses contrées environnantes, prennent la respectueuse liberté de vous adresser la présente pétition, vous priant de bien vouloir décréter, après études préalables, la construction d'un pont rigide sur la Sarine avec aboutissement vers le Schœnberg, pour relier d'une façon normale et appropriée aux exigences actuelles, la ville de Fribourg au district de la Singine et aux contrées de la rive droite de la Sarine.

Les motifs qui justifient la nécessité de la construction de cette nouvelle voie de communication, sont développés dans l'étude qui a paru dernièrement, sous les auspices du comité institué pour la défense des intérêts du centre de la ville, dont un exemplaire a été adressé à chacun des membres du Grand Conseil.

Les soussignés, qui se réfèrent à cette étude, annexée à la présente demande, prennent la respectueuse liberté de résumer en quelques mots leurs vœux concernant cette importante question.

En 1830 déjà, lors de la construction du Pont-Suspendu, quelques citoyens, inspirés par une sage prévision d'avenir, avaient préféré au pont projeté, l'établissement d'un pont rigide.

On peut comprendre qu'à une époque où la ville ne comptait que 8000 habitants, où le trafic était très réduit, où les machines à vapeur industrielles et agricoles et les automobiles n'étaient pas connus, où les constructions étaient rares, que le Pont Suspendu, dont la largeur équivalait aux routes de l'époque, ait été trouvé suffisant pour assurer les relations des deux rives de la Sarine.

A ce moment, sans doute, ce pont était considéré à bon droit par nos grands-pères, comme une œuvre grandiose. Mais aujourd'hui, que les conditions économiques ont été profondément modifiées, il n'est plus qu'une passerelle, hardie peut-être, qui ne répond plus au développement considérable de notre ville et dont la solidité a été mise en doute par les divers accidents récemment signalés et occasionnés par l'état d'usure de cette voie de communication, qui n'avait pas été créée pour recevoir le lourd et considérable trafic qui lui est imposé aujourd'hui.

En outre, ensuite de la création du boulevard de Pérolles et des autres quartiers supérieurs, le mouvement des affaires a été entraîné du centre de la ville, d'où il rayonnait dans toutes ses parties, vers une seule extrémité *de notre cité, soit vers le quartier de* Pérolles, sur lequel a été établie une partie de l'Université et une quantité considérable de bâtiments servant à l'instruction supérieure, à des fabriques et des industries, grâce aux travaux considérables entrepris par l'Etat, pour mettre en valeur ses propriétés.

En faisant cette constatation, les pétitionnaires n'entendent nullement critiquer l'extension de la ville sur le territoire de la commune de Villars, ni les grandes œuvres entreprises par le gouvernement, mais ils constatent que l'établissement des quartiers nouveaux s'est fait en partie au détriment de la vieille ville, dont le développement a été empêché par la présence d'un obstacle naturel : la vallée de la Sarine.

C'est précisément pour faciliter ce développement et aider les relations séculaires avec le district de la Singine, que les pétitionnaires vous adressent cette demande.

En effet, le Pont-Suspendu, qui a suffi jusqu'à présent pour relier la ville de Fribourg aux territoires de la rive droite, ne remplit plus son but aujourd'hui, étant donnée l'augmentation de la population de Fribourg. Son insuffisance et son instabilité s'opposent au développement du quartier du Schœnberg qui est en construction et qui demande à être relié à la voie du tramway.

D'un autre côté, les relations entre la capitale et le district de la Singine dont les populations aspirent à la création d'une ligne de chemin de fer, ne peuvent être maintenues que par la création d'un pont rigide, qui rendra possible l'aboutissement à Fribourg des chemins de fer de la Singine, dont il ne peut être question avec le Pont Suspendu.

En un mot, l'établissement de cette voie de communication serait une juste compensation donnée aux quartiers du centre de la ville, de l'Auge et de la Neuveville en leur ramenant un mouvement d'affaires qui tend à s'éloigner de la sphère de leur influence.

Enfin, au point de vue stratégique, un pont rigide rendrait également des services importants. Les inconvénients que le passage du Pont-Suspendu par les troupes du Ier corps d'armée, lors des dernières manœuvres, a mis à jour, pourraient justifier un subside fédéral pour l'établissement d'un pont rigide.

Ce sont là les motifs qui semblent justifier l'établissement de la nouvelle voie de communication demandée.

Les soussignés sont persuadés que le Grand Conseil du canton de Fribourg dont l'esprit de justice et d'équité est bien connu, se souvenant que c'est l'ancienne ville qui a supporté jusqu'ici en grande partie les charges considérables *assumées par la commune de Fribourg*, pour l'établissement des chemins de fer et d'autres œuvres utiles au développement de tout le canton réservera un accueil favorable à cette demande qu'il voudra bien prendre en sérieuse considération.

Veuillez, dans cette attente, agréer, Monsieur le Président et Messieurs les Députés, l'expressions de nos sentiments respectueux.

Suivent les signatures, un millier.

Séance du 17 novembre

Le Grand Conseil a continué ce matin la discussion du budget, qu'il a conduite jusqu'au budget de l'Intérieur.

Le banquet du Cercle catholique

Le vieux N° 13 de la Grand'Rue était tout rajeuni, hier soir, par le branle-bas du banquet traditionnel. Dans la grande salle, étincelante de lustres, autour des tables parées de verdure, de longues files de convives s'alignaient, bruyantes d'entrain ; la table d'honneur groupe une imposante couronne de personnages officiels. Aux autres tables, tous les ordres et tous les âges sont fraternellement confondus : clergé et laïques, citadins et campagnards, hommes d'études, gens de métiers, commerçants, fonctionnaires. Une table presque entière est accaparée par la jeunesse estudiantine : délégation de l'Academia, représentants de l'Alemannia, de la Sarinia, de la Germania, de la Teutonia.

Le banquet est servi par l'hôtel de l'Autruche : le menu révèle un Vatel expert dans l'art du bien manger ; les vins, une cave de premier ordre.

C'est M. *Buclin*, président du Cercle, qui ouvre les feux oratoires.

M. Buclin salue les hôtes du Cercle catholique : le Révérendissime Prévôt, Mgr Esseiva, président d'honneur ; les membres du Conseil d'Etat ; les deux vice-présidents du *Grand Conseil*, MM. Chassot et Reynold ; les députés ; les membres du clergé ; le Recteur magnifique de l'Université ; la phalange estudiantine ; les délégués des Cercles de la campagne, et tout particulièrement le vaillant Cercle démocratique de Morat et les trois Cercles de la Veveyse.

Il rappelle que le Cercle catholique de Fribourg en est à sa 31me année d'existence. Rudes furent les débuts ; mais quelle splendide carrière ! Quelle magnifique efflorescence d'idées progressistes, aujourd'hui traduites en faits et en institutions devant lesquels nos adversaires sont obligés de s'incliner. Que de bienfaits répandus sur la ville de Fribourg et sur le pays.

Mais notre tâche n'est point terminée. Le progrès appelle le progrès. C'est à l'œuvre d'amélioration sociale que nous devons dès maintenant vouer nos forces. M. Buclin boit à l'activité sociale du Cercle catholique. (Bravos.)

Il est donné lecture de quelques lettres et télégrammes apportant les excuses et les vœux de MM. Théraulaz, président du Conseil d'Etat ; Dr Büchi, prorecteur de l'Université ; Ernest Weck, syndic de la ville de Fribourg ; Montenach, député.

Le télégramme de M. le député Montenach, adressé de la Côte d'Azur, renferme « un toast à la reprise vigoureuse de l'action sociale catholique, qui constitue le meilleur pont, pour réunir les classes et les quartiers, et pour assurer la fraternité dans le progrès ».

M. le président *Théraulaz*, en s'excusant sur son état de santé et sur le surcroît de besogne occasionné par la session du Grand Conseil, « assure les membres du Cercle de tout son dévouement à la cause catholique et conservatrice qu'ils défendent avec tant *de succès, en même temps* qu'il leur exprime son vif regret de ne pouvoir passer, en leur compagnie, quelques heures toujours si agréables et si réconfortantes. »

La lettre de M. Théraulaz se termine par un double vivat au Cercle et à ses membres. (Appl.)

Le toast en l'honneur du Pape, de l'évêque et du clergé est porté par M. *Dessonnaz*, rédacteur, qui trace le tableau des angoissantes préoccupations que l'heure présente, si pleine de trouble et de menaces, occasionne au Chef de l'Eglise. Jamais, peut-être, le fardeau du gouvernement de l'Eglise n'a été plus lourd.

Le déchaînement des appétits matériels, dans une société ravagée par l'incroyance, *oublieuse ou dédaigneuse de la loi de fra*ternité chrétienne promulguée par Jésus-Christ, et rappelée par ses Vicaires, nous conduit à la guerre sociale et aux luttes fratricides de peuple à peuple.

D'autre part, l'universelle conspiration contre la vérité et l'entreprise impie de déchristianisation de la société se poursuivent méthodiquement. Dans une heure aussi douloureuse, les cœurs des catholiques doivent se porter, dans un élan d'amour, vers leur Père bien-aimé, vers le Pape, qui porte le poids écrasant de la responsabilité du troupeau de Jésus-Christ.

---

37 FEUILLETON DE *LA LIBERTÉ*

Chaîne renouée

PAR

M. DU CAMPFRANC

Celui qui avait trahi, celui qui avait menti était Victorien Gerbelle. Celui là s'était parjuré pour sauver l'honneur d'une femme, atteinte, on n'en pouvait douter, d'aliénation mentale.

Devant cette accusation impudente, Gerbelle, s'élançant du banc où il frémissait d'impatience, bondit indigné vers la misérable.

Avant qu'on ait pu intervenir, l'orateur célèbre, emporté dans une violente diatribe, donnait *libre cours à sa fougueuse éloquence*. Subjugués par cette parole chaude et colorée, les juges ne se pressaient pas d'interrompre. Tous écoutaient, frémissants et angoissés, ce mari défendant la mère de son enfant, sa chère femme dont lui-même, indignement leurré, avait douté un instant, trompé par un habile échafaudage de mensonges.

Le silence le plus profond s'était fait dans l'auditoire.

Les deux adversaires avaient les mêmes éclairs dans le regard. Victorien Gerbelle tonnait comme un orage dans la tempête, et Flora *sifflait* et bavait son venin, *comme le reptile* qui sent qu'on va lui écraser *la tête* et qui veut se défendre.

Les débats étaient clos. On allait prononcer la sentence. L'ombre tombait sur la salle d'audience. Sept coups sonnèrent à la grosse horloge. La prisonnière fut emmenée, et les jurés se retirèrent dans la salle des délibérations. Une heure entière s'écoula dans une attente anxieuse ; puis, tout à coup, au milieu des causeries chuchotantes de la foule, résonna une sonnerie stridente. Les juges et l'accusée reparaissaient dans la salle.

Un silence solennel planait sur l'assistance. *Tous attendaient l'arrêt avec un profond* recueillement, retenant leur souffle. Plus que *tous les autres, Gerbelle*, pâle *et angoissé*, était impatient de connaître la décision des jurés.

Ceux ci demeuraient impassibles. Le président du jury, un vieillard au visage austère, se leva et laissa tomber ces mots :

— « Sur mon honneur et ma conscience, devant Dieu et devant les hommes, voici la réponse :

« Oui, sur toutes les questions, à la majorité, Flora Oberland et sa cousine Sophia Nitzamme sont convaincues de trahison et de vol, sans circonstances atténuantes. »

C'était pour l'aventurière, l'éternelle détention dans une maison centrale.

Impassibles, les gendarmes, qui accompagnaient l'élégante et belle baronne Oberland, allaient l'entraîner. L'opinion publique sanctionnait le verdict. *C'était justice, enfin !*

Des mains nombreuses se tendaient vers Victorien et, tout à la fois, on le plaignait et on le félicitait... On regrettait que Mme Gerbelle se fût dérobée aux acclamations enthousiastes. On aurait voulu lui faire une ovation, une double haie de triomphe.

Des larmes de joie venaient aux paupières de *Victorien. Le long malheur de deux années allait prendre fin. La lumière s'était faite com*plète, définitive, sur la ténébreuse accusation. La vérité était apparue éclatante ; cet amas d'ombres, qui, pendant si longtemps, avait terni la pure beauté morale de sa chère Armelle, était à jamais dissipé. Plus d'incertitude. Plus de doute. On avait solennellement reconnu l'innocence et la loyauté de sa femme. Il allait retourner près d'elle, à Isseline.

Un frisson le saisit ; la crainte et l'anxiété lui étreignirent l'âme.

Armelle, toujours douce et soumise, mais si froide, si glacée, allait-elle lui ouvrir ses bras et son cœur en murmurant enfin :

— Mon ami, vous m'avez vaillamment défendue ; je vous aime comme autrefois !

Et tandis qu'il songeait ainsi, en roulant vers Isseline, la condamnée, elle aussi, était dirigée, par la même voie, vers la Bretagne, où elle devait finir ses jours dans une maison de force.

VVI

La voiture cellulaire venait de déposer la baronne devant la maison centrale. La porte cochère s'ouvrit et la prisonnière, toujours escortée de deux gendarmes et les menottes aux mains, fut introduite dans une cour au milieu de laquelle s'élevait un vaste bâtiment, fait de pierres grises et percées de fenêtres grillées, coiffées d'auvents.

Un guichet s'ouvrit, puis une porte roula sur ses gonds. La détenue s'immobilisa devant un bureau couvert de registres. L'employé fit des recherches, appela une gardienne, donna un numéro, et la belle lady Oberland passa dans la salle d'habillement.

Le moment était venu pour elle de quitter les somptueux vêtements de sa vie mondaine ; la jaquette de riche astrakan, la robe de soie à la dernière coupe, le chapeau élégant, les fines bottines allaient faire place à une burre grossière.

Durant les humiliations de la toilette, les narines de Flora frémissaient ; sa rage côtoyait la folie ; il lui fallait une énergie surprenante, un orgueil sans borne pour ne pas laisser échapper les cris de sa fureur.

La hautaine baronne, la reine des salons, apparaissait, maintenant, dans la livrée des détenues à vie. Le madras à raies blanches et rouges était sur sa tête ; la chemise de grosse toile irritait son épiderme : le casaquin de bure enlevait toute grâce à sa fine et souple taille ; le court jupon de drogue avait remplacé la jupe de soie à longue traîne, laissant voir les gros bas de laine. Des chaussons et des sabots donnaient à sa démarche une lourdeur rustique.

Et, toujours, toujours, pendant des années, tant que durerait sa vie, elle serait vêtue ainsi ; toujours, sans espoir de s'en délivrer, elle porterait l'affreuse livrée du châtiment et de l'expiation. Non, ce n'était pas possible, malgré sa force de volonté, des secousses nerveuses agitaient tout son corps.

Elle n'avait pas encore trente ans ! Elle était *belle et elle vieillirait dans sa robe de drogué*t, et sa chevelure d'or blanchirait sous l'humiliant madras. Toute sa beauté, toute sa jeunesse seraient perdues, enfouies au fond d'une cellule de prison. Autant entrer toute vivante dans un tombeau. Les années de sa vie s'écouleraient toutes, les unes après les autres ; de légères rides se montreraient d'abord sur son visage ; elles s'accentueraient, sa taille souple se courberait, et toujours la grande dame, la lady qu'elle avait voulu être, n'aurait, pour être désignée dans cette prison, que le numéro qu'elle portait attaché sur sa manche. Elle *allait disparaître de la mémoire des hommes.*

— « En marche ! » cria le gardien, et l'homme, sanglé dans son uniforme et muni de grosses clefs, accompagna la prisonnière, qui s'enfonça dans l'ombre des corridors, où le claquement de ses sabots sur les dalles était répercuté et grossi par un écho railleur.

Un escalier de pierre conduisait au premier étage. Par une porte entr'ouverte, Flora put apercevoir un vaste atelier ; des femmes, toutes en livrée d'infamie, s'y occupaient, les unes de lingeries grossières, d'autres de cordonnerie. Les plus vieilles, aux mains tremblantes, parfilaient des chiffons. De cette pièce se dégageait une odeur forte de bétail humain. C'était là que Flora serait admise, à titre de récompense, si elle se soumettait docilement au règlement de la maison. Elle, qui avait gaspillé des millions en prodigalités ruineuses, si elle se montrait obéissante et docile, pourrait gagner environ dix centimes par jour, en taillant des empeignes de souliers !

Ses dents se serrèrent l'une contre l'autre à se briser, et elle bégaya sourdement :

— *Plutôt mourir !*

Le gardien venait d'enfermer Flora dans sa cellule ; la clef avait grincé dans la serrure, et l'homme, d'un pas pesant, était reparti. Elle l'avait entendu longer le couloir et descendre, marche à marche, l'escalier. Elle était seule, elle était enfermée, elle était encagée. Alors, impuissante à se contenir plus longtemps, Flora Oberland fit entendre un long cri de rage, et, se roulant sur le matelas posé sur une planche, qui lui servait de lit, elle eut une atroce crise de nerfs. Nul ne saurait jamais ce qu'il lui avait fallu appeler à elle de force morale pour garder, devant la justice, la pleine possession de tout son être, cacher à tous son effroi, et voilà que les nerfs de la captive prenaient leur revanche, ses poings se crispaient convulsifs et, avec un cri rauque, faillissaient de sa poitrine des paroles haineuses, empoisonnées.

(A suivre.)

Notre filiale vénération va de même au chef auguste du diocèse, dont la paternelle sollicitude se prodigue en faveur des populations chrétiennes, dans le cœur desquelles son image chère et vénérée est profondément gravée.

Enfin, une affection vivace nous attache à cet admirable clergé fribourgeois, que sa piété, son zèle, son amour pour le peuple, son abnégation nous rendent si profondément cher. (Appl.)

M. le député *Menoud* porte, en termes imagés et poétiques, le toast à la patrie.

Rappelant le vers du poète : Il est, amis, une terre sacrée, M. Menoud dit que le nom de cette terre aimée est sur toutes nos lèvres et que notre première pensée est pour elle, dans chaque réunion comme celle-ci.

La patrie nous est chère par ses beautés, parce qu'elle est la terre natale, la terre des aïeux. Mais elle nous est chère surtout par ses libres institutions, par les libertés et les droits qu'elle incarne.

Favorisés de ces biens suprêmes, sachons nous en montrer dignes. Fils aînés de la démocratie dans le monde, notre tâche est de montrer que l'exercice de la souveraineté populaire *est, dans nos mains, l'instrument du progrès* légitime mais ne sert pas et ne doit pas servir aux folles entreprises de l'utopie démagogique.

Peuple libre et civilisé, nous avons à ensemencer des champs nouveaux, en montrant au monde, non pas comment un pays grandit, mais comment un peuple s'élève.

Dans cette marche des peuples vers l'idéal de la justice et de la fraternité, nous devons être les premiers ; nous devons nous pénétrer du principe de fraternité contenu dans notre belle devise nationale et vouloir que les plus faibles d'entre nous aient un sort meilleur, que l'ouvrier et le paysan vivent mieux de leur travail ; qu'ils puissent compter avec plus de sécurité pour leurs vieux jours.

Telle est la grande et belle tâche qui s'impose à nous et que nous dicte l'amour de la patrie.

L'orateur vient ensuite à la patrie plus petite, qu'enceignent les frontières cantonales. En saluant la chère patrie fribourgeoise, il salue aussi son gouvernement, dont l'infatigable activité a répandu sur elle tant de progrès et a donné un élan si vigoureux à sa prospérité. Il n'est aucun domaine où nous ne relevions des traces de cette activité bienfaisante : le développement magnifique de l'instruction, l'essor de l'agriculture et de l'industrie, les œuvres sociales lui rendent un éclatant témoignage.

Et toute cette activité s'est déployée, tout ce progrès s'est accompli sans atteinte aux *traditions séculaires du peuple fribourgeois* ; dans une heureuse harmonisation de ses aspirations, de son tempérament avec les conditions nouvelles de sa destinée.

M. Menoud adresse un hommage de reconnaissance aux magistrats éminents qui ont réalisé cette grande œuvre.

En ce moment, la paix favorise la poursuite de cette noble et patriotique entreprise. Mais Dieu sait l'avenir qui nous attend. Travaillons à l'œuvre pacifique, mais tenons-nous toujours prêts à combattre. Qu'entre les chefs et les soldats, le contact ne cesse point d'exister, garantie de confiance mutuelle et de fidélité et que toujours, sur le front de l'armée conservatrice, flotte le drapeau du devoir et de la *discipline, qui l'a conduite à la victoire* à travers toutes les luttes.

De vigoureux applaudissements saluent ces patriotiques paroles.

Mgr *Esseiva*, Révérendissime Prévôt, se lève au milieu des acclamations. Il veut répondre, au nom du clergé, aux sentiments qui ont été exprimés au nom du Cercle catholique. Il le fait en un langage où passent les accents chaleureux de son cœur tout vibrant d'un généreux enthousiasme.

Mgr Esseiva rend un magnifique hommage aux Cercles catholiques et à celui de Fribourg en particulier.

Qui dira, s'écrie-t-il, les élans d'enthousiasme, les nobles initiatives, les décisions heureuses, les plans de campagnes et de victoires qui sont sortis de cette vieille salle depuis plus de 30 ans !

Je me reporte avec joie aux premières années du Cercle. Il y avait là une jeunesse ardente, entourant ceux qu'elle regardait comme ses mentors, ses guides et ses chefs, dont elle n'attendait qu'un signe pour se jeter dans la mêlée. Pourquoi ne citerais-je pas des noms : Les vétérans, les capitaines s'appelaient Wuilleret, Schorderet, Wicky, Gendre, Pierre Esseiva, Et. Comte, Soussens et d'autres.

Et je me rappelle un banquet tel que celui-ci, où un orateur, dans une envolée d'enthousiasme juvénile, s'écriait : Le Cercle catholique, *c'est le* cœur du canton de Fribourg.

Et je crois qu'il n'avait pas tort, car de même que du cœur la vie se répand dans les membres, ainsi de notre Cercle un souffle de vie catholique s'est répandu dans le canton.

Mgr Esseiva rappelle ici les luttes mémorables d'autrefois. Une ère de paix leur a succédé, mais le Cercle n'en continue pas moins sa mission :

Je n'en veux pour preuve que la magnifique assemblée de ce soir ; je n'en veux pour preuve que la glorieuse série de nos banquets annuels où toujours les grandes causes ont été acclamées, où les grandes œuvres fribourgeoises, les nobles entreprises ont été saluées avec enthousiasme.

Et ce soir, Messieurs, ces œuvres vous allez les acclamer encore.

A la tête des œuvres catholiques nationales fribourgeoises, Mgr Esseiva salue l'Université, jadis idéal entrevu dans le lointain, aujourd'hui forte, prospère et vivante, avec son élite de professeurs et de jeunesse studieuse.

Mgr Esseiva salue ensuite la presse et rappelle les heures de lutte traversées, les victoires remportées.

L'orateur termine par le vœu de voir les *œuvres catholiques fribourgeoises toujours* prospères. « Soyons progressistes, ne nous laissons pas devancer par l'adversaire. Opposons œuvre à œuvre, organisation à organisation. Agissons. L'heure actuelle est celle de l'action. En avant pour l'action catholique sociale fribourgeoise ! »

De longs applaudissements accueillent ce chaleureux appel à l'action, prononcé d'une voix vibrante.

Nous ne sommes qu'à la moitié de ce compte-rendu et nos colonnes s'allongent. Force nous est d'en renvoyer à demain la *seconde partie, car nous nous reprocherions* de mutiler, dans une relation télégraphique, les discours savoureux du recteur de l'Université, M. le Dr Daniels, de M. le conseiller d'Etat Python, de M. le colonel Reynold, du président de l'Académia, M. Schwartz, de M. le député Chassot, du représentant de l'Alemannia, et du président du Cercle, M. Bucliu, qui dans une éloquente improvisation a salué au nom du Cercle la corona estudiantine, clôturant ainsi la partie officielle de cette brillante soirée.

Electrocuté. — Un bien triste accident a frappé hier, dans la matinée, l'entreprise électrique de Châtel-Saint-Denis. De son propre chef et par une imprudence inconcevable, le mécanicien Piller a voulu aller redresser des cornes de parafoudre, sur un poteau, non loin de l'usine, pendant que le courant était en marche. Il toucha malheureusement un fil qui le foudroya. Tous les efforts pour le rappeler à la vie furent inutiles.

Pareille imprudence ne s'explique vraiment pas de la part de cet ouvrier, qui était un employé modèle et expérimenté, très aimé et estimé de ses chefs.

Piller était âgé d'une trentaine d'années. *Il laisse une veuve et un enfant en bas âge.* Les regrets sont unanimes.

Les routes de la Haute-Veveyse. — On nous écrit :

Les comptes rendus que nous donnent les journaux des débats du Grand Conseil nous *apprennent qu'à l'occasion de la discussion* d'un projet de décret concernant la correction de la route Bussigny-Villars (Saint-Martin), un honorable député de la Glâne « a constaté le délaissement de la route Saint-Martin Fiangères-Le Crêt, dû au fait que cette route finit en cul-de-sac, et déclaré que la contrée réclame avec instance la continuation de la route depuis Le Crêt dans la direction de La Joux-Vuisternens ».

Il est vrai que, inachevée comme elle est, la route en question est délaissée. Mais il *est inexact de prétendre que la contrée* réclame la continuation de cette route sur La-Joux et Vuisternens. Les habitants de la contrée intéressée, dans leur grande majorité, demandent l'achèvement, le plus tôt possible, de cette route, comme elle a été décidée à deux reprises au Grand Conseil, c'est-à-dire sa continuation sur Grangeneuve, Vaulruz et Bulle. Libre, après cela, aux localités voisines de la Glâne, de s'y *raccorder*.

Agir autrement serait ouvrir la brûlante question des routes de la Haute-Veveyse, heureusement résolue jusqu'à présent.

M. le Directeur des travaux publics a, du reste, très bien remis les choses au point en rappelant, dans la même discussion, que le plan des routes de la Haute-Veveyse a été approuvé deux fois par le Grand Conseil et que l'entrée en scène des communes glânoises en entraînerait la revision totale et en transformerait l'économie financière.

Il faut croire qu'en faisant son observation, l'honorable député de la Glâne n'a pas eu la prétention de provoquer un pareil résultat, mais qu'il a plutôt voulu lancer une petite fusée pour attirer l'attention du Grand Conseil sur son district. Plaisir bien permis, du reste, à tout mandataire du peuple, quitte aux députés d'autres contrées intéressées à en faire autant pour rétablir l'équilibre dans l'opinion de la haute assemblée.

Une convertie ? — On nous écrit :

Le numéro de la *Gruyère*, du 15 novembre publie un appel à ses lecteurs contenant, entre autres bonnes choses, la promesse que, sans avoir la prétention de faire peau neuve pour l'avenir, « elle est désireuse de ne blesser aucune opinion religieuse ».

Nous voudrions bien croire à la sincérité des déclarations de la *Gruyère*, mais le passé de ce journal nous rend quelque peu sceptique. Sans remonter bien haut dans la collection de la *Gruyère* nous trouverions des articles approuvant les mesures persécutrices de M. Combes à l'égard des congrégations françaises ou même des remontrances au Pape Pie X. Or, tout ceci ne trahissait guère, on l'avouera, le souci de ménager les opinions religieuses des catholiques.

Le geste de la *Gruyère* de s'envelopper de la peau de l'agneau à la veille du renouvellement des abonnements ne serait il pas plutôt dicté par la préoccupation de ne pas *provoquer de trop nombreux renvois ?* La *Gruyère* se rappelle sans doute encore la fâcheuse impression produite sur un bon nombre de ses lecteurs par ses allures libre-pensenses de ces dernières années.

Nous verrons si elle tiendra sa promesse.

On était légion ! — On nous écrit :

La *Gruyère* annonce une *forte* participation à l'assemblée générale du cercle des *Arts et Métiers de dimanche dernier. Or, on* sait que cette participation se réduisait à une quarantaine de membres. Si le nombre des candidats reçus est aussi imposant que celui des membres présents, il n'y a pas de quoi trop effrayer les « Dom Quichottes gouvernementaux » pour les luttes futures.

Mutualité scolaire. — On nous écrit :

Dimanche 12 courant, M. Barbey, inspecteur scolaire, est venu, sur l'invitation de M. Chevalley, rév. curé, donner une conférence dans la paroisse de Montagny-Tours où l'on projette de fonder une mutualité scolaire. C'est dans la grande salle de l'école de Cousset, à trois heures de l'après midi, au milieu d'une assistance nombreuse : autorités communales et paroissiales, parents, jeunes gens et enfants, que le dévoué conférencier a développé son thème, en montrant l'origine des mutualités scolaires, leur rapide développement en France et en Belgique, leur premier essor en Italie et dans le canton de Fribourg, qui est à la tête du mouvement en Suisse. Ensuite M. *Barbey passe à l'importance de ces* œuvres, à leur organisation pratique. Enfin il pose les différentes objections qui peuvent être faites et y répond. Le conférencier termine son exposé instructif en souhaitant vivement qu'une mutualité scolaire se fonde *dans la paroisse de Montagny et peut-être* aussi une société de secours mutuels qui y fera suite.

M. le député Francey se fait l'interprète de toute l'assemblée et remercie M. Barbey pour l'utile et intéressante conférence qu'il vient de donner. Il exprime le vœu qu'on organise à bref délai une mutualité scolaire dans la paroisse.

De nos jours, dit-il, on parle beaucoup de fraternité, de solidarité et de prévoyance, mais en pratique on fait peu de chose. En fait de solidarité organisée, on connaît les sociétés de secours mutuels, peu nombreuses et peu fréquentées ; en fait de prévoyance, il y a quelques caisses d'épargne, en bien petit nombre. *Il est donc nécessaire de promou*voir et d'encourager des institutions qui seront pour l'avenir des pépinières d'hommes économes.

M. Louis Curty, conseiller communal, déclare qu'il approuve entièrement ces institutions et il laisse entendre que les communes intéressées y prêteront leur appui moral et financier.

M. Chevalley, révérend curé, remercie personnellement M. Barbey, qui a bien voulu répondre à son invitation et venir apporter lumières et conseils à ses paroissiens. Il adresse aussi quelques paroles encourageantes à l'auditoire et espère que la mutua*lité scolaire commencera à fonctionner* au Nouvel an. Avant de lever la séance, sur l'invitation de M. Barbey, inspecteur, un comité d'initiative est nommé pour l'étude plus approfondie de la question. Espérons que le grain de ténevé sera tombé en bonne terre et qu'il germera.

P.

ÉTAT CIVIL
de la ville de Fribourg

Novembre

DÉCÈS

2. Galli, Bartholomé, Maçon, de Cantello (Italie), né le 14 mars 1875.

3. Huber, Robert, fils de Jacques et d'Adèle, née Schæfer, d'Ottoberg (Thurgovie), né le 22 février 1902.

4. de Castella-de Maillardoz, Eugénie, veuve de Théodore, rentière, de Fribourg et Delley, née le 14 décembre 1845.

5. Vaucher, Alice, fille d'Ignace et de Madeleine, *née Paquier, de Châtonnaye et Vaudérens*, née le 23 juin 1905.

7. Meuwly, N. N., mort-né, masculin, fils de François et de Louise, née Bæchler, de Saint-Antoine.

Jenny, Paul, fils d'Eugène, et de Joséphine, née Menétrey, de Tinterin, né le 15 août 1903

8 Christinaz, née Muller, veuve de Jules, de Fribourg, née le 17 août 1863.

9. Bossy, Maurice, fils de Jacques et de Marie, née Burky, employé aux C. F. F., de Fribourg, né le 10 mars 1872.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Saint-Pétersbourg, 17 novembre.

On mande de Koutaïs que l'état de siège, qui avait été proclamé en Georgie, a été levé.

A Varsovie, les banquiers ont décidé lundi de rouvrir les banques vendredi. Les grévistes de Varsovie ont repris le travail, les trains circulent de nouveau. Il en est de même à Ekaterinebourg. La ligne Kielce-Dombrowo doit être rouverte aujourd'hui.

Saint-Pétersbourg, 17 novembre.

Contrairement à ce qu'on avait annoncé mercredi, l'état de guerre n'a pas été prolongé vendredi.

Des réunions de militaires ont eu lieu dans les régions des grèves de Moscou et de Bakou. On y a adopté la résolution du comité général de grève.

Un équipage de la garde a tenu également une réunion dans laquelle il s'est déclaré d'accord avec le programme du comité.

Le seul journal non officiel qui paraisse est celui du comité de grève. Il paraît en *dehors de toute censure.*

Saint-Pétersbourg, 17 novembre.

Les informations de la province signalent des désordres agraires croissants dans différentes régions et notamment dans la province de Tomsk. Les troupes sont impuissantes à les réprimer. Dans la province de Tambow les désordres se multiplient ; dans le district d'Oranan l'état de siège a été proclamé et les troupes renforcées.

Varsovie, 17 novembre.

Le gouverneur général a interdit la vente au numéro des journaux polonais. Les magasins ont été ouverts jeudi pendant toute la journée. On assure que toutes les fabriques travailleront aujourd'hui.

Kischineff, 17 novembre.

Les organisations ouvrières ont proclamé la grève générale pour lundi.

Saint-Pétersbourg, 17 novembre.

Un conseil des ministres a eu lieu jeudi à Tsarskoje Seljo. On y a discuté la question agraire.

Londres, 17 novembre.

Plusieurs journaux disent qu'en raison du malaise général qui existe en Russie, le gouvernement russe a contremandé *tous les arrangements pour le transport* de l'armée de Mandchourie en Russie.

Saint-Pétersbourg, 17 novembre.

Une réunion de représentants de 72 fabriques fait savoir qu'il est impossible d'accorder la journée de huit heures, parce qu'elle ruinerait l'industrie et enlèverait le pain aux ouvriers. Les fabriques européennes ont la journée de dix *heures ou de dix heures et demi, elles* ont moins de jours fériés, leur gain est moindre et leurs frais généraux plus importants, de sorte que la diminution de la journée de travail rendrait impossible la concurrence avec les fabriques européennes.

Si les ouvriers ne renoncent pas à la journée de huit heures, les fabriques fermeront leurs portes.

Saint-Pétersbourg, 17 novembre.

On vient de promulguer un manifeste impérial réduisant de moitié, à partir du *14 janvier 1906, pour les paysans* de toutes les catégories, les versements périodiques pour l'amortissement de la dette foncière. A partir du 14 janvier 1907, ces versements seront complètement supprimés.

La Banque de l'Agriculture a reçu l'ordre de faciliter l'achat des terres par les paysans et d'élever dans ce but son capital, ainsi que d'accorder des facilités plus grandes que par le passé en ce qui concerne les prêts.

Moscou, 17 novembre.

Les ouvriers ne sont pas disposés à faire grève, comme le conseil des délégués de Saint-Pétersbourg le leur propose ; la plupart des ouvriers se refusent à faire grève pour la cause polonaise.

Saint-Pétersbourg, 16 novembre.

La ville est tranquille ; le personnel de plusieurs pharmacies s'est joint aux grévistes ; les journaux ne paraissent pas ; dans les usines d'électricité, des matelots remplacent les grévistes. Le chemin de fer Nicolas a suspendu son exploitation jeudi à 3 heures.

New-York, 16 novembre.

Le correspondant du *Chicago-Daily-News* à Karbin annonce que des faits d'oppression des soldats par les officiers ont provoqué une mutinerie dans cette ville. La révolte risque de se propager.

Saint-Pétersbourg, 17 novembre.

Les autorités ayant voulu remplacer aujourd'hui, jeudi, le personnel en grève du chemin de fer Moscou-Saint-Pétersbourg *par un bataillon de soldats* du chemin de fer, celui-ci a refusé de remplir ces fonctions. Les ouvriers de plusieurs compagnies d'éclairage électrique font aujourd'hui grève.

Vienne, 17 novembre.

Le roi d'Espagne est parti pour Munich jeudi à 10 h. 30 du soir.

Vienne, 17 novembre.

La *Wiener Zeitung* publiera aujourd'hui la Diète pour le 28 de ce mois.

Lorient, 17 novembre.

Les grévistes ont décidé de reprendre le travail vendredi matin. Jeudi soir, les grévistes ont provoqué quelques désordres en s'attaquant aux ouvriers disposés à travailler.

***Perth** (Australie),* 17 novembre.

Le vapeur français *Ville de la Ciotat* a débarqué ici deux chauffeurs atteints de la peste.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Observations
du Laboratoire de physique du Technicum de Fribourg

Altitude 642m
Longitude Est Paris 4° 49' 16". Latitude Nord 46° 47' 28"

Du 17 novembre 1905

BAROMÈTRE

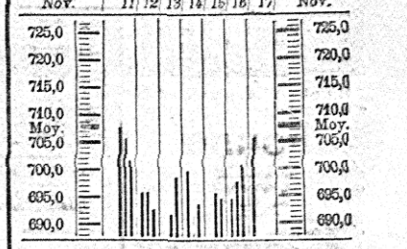

THERMOMÈTRE C.

Nov.	11	12	13	14	15	16	17	Nov.
8 h. m.	—1	6	7	4	5	4	5	8 h. m.
1 h. s.	6	7	6	6	7	3		1 h. s.
8 h. s.	5	7	5	4	5	3		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m	67	90	75	75	67	67	8 h. m.
1 h. s.	54	81	53	67	75	47	1 h. s.
8 h. s.	60	75	69	67	67		8 h. s.

Température maximum dans les 24 heures 3°
Température minimum dans les 24 heures 2°
Eau tombée dans les 24 h. 0.5 mm.
Vent Direction N.-E.
Force faible
Etat du ciel couvert

Extrait des observations du Bureau central de Zurich :

Températures à 8 h. du matin, le 18 novembre :

Paris	0°	Vienne	2°
Rome	12°	Hilmbourg	1°
Pétersbourg	—3°	Stockholm	—2°

Conditions atmosphériques en Europe :

La dépression couvre tout le continent, sauf l'extrême nord et sud, son centre est à l'ouest des Alpes. Vent du nord — température vers zéro. Fortes chutes de neige dans le sud.

Temps probable dans la Suisse occidentale :

Situation mauvais ; *temps froid ; vent du* nord, à la neige.

PLANCHEREL, *gérant.*

La famille Jaquat remercie sincèrement toutes les personnes pour les marques de sympathie qui leur *ont été témoignées* à l'occasion du deuil qui vient de la frapper.

Ruine
DE L'ESTOMAC

Ruine de la maison

Le bonheur de la maison repose sur la santé. C'est à la table de famille que ce bonheur reçoit souvent sa première atteinte. C'est là que se font souvent sentir les premiers symptômes de la maladie d'estomac. On n'y fait, malheureusement, pas assez attention. Que de journées de souffrances on s'épargnerait, si l'on prêtait plus d'attention au manque d'appétit, aux brûlures au creux de l'estomac, à la soif ardente après les repas, aux digestions pénibles, aux nausées. La ruine de l'estomac est souvent le prélude de la ruine de la maison.

Il est facile d'éviter cette ruine, car les pilules Pink donnent un nouvel estomac à ceux qui ont l'estomac délabré. Elles développent l'appétit, favorisent les digestions, assurent la parfaite assimilation de la nourriture et fortifient le système tout entier. Les pilules Pink donnent du sang à chaque dose. Votre estomac vous fait souffrir parce qu'il est faible, il est faible parce que votre sang est pauvre.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt MM. Cartier et Jorin, droguistes, Genève. 3 fr. 50 la boîte, 19 fr. les 6 boîtes, franco.

Pilules Pink

PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite. Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les enflures persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes. Prenez à chaque repas, un verre à liqueur d'*Elixir de Virginie* qui vous rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon 5 fr. Envoi gratuit de la brochure explicative par F. Ullmann, Eyraud, Genève. 107

NESTLÉ'S
CHOCOLAT

FILLE

connaissant bien la cuisine, *est demandée* pour le Nouvel-An, pour un *Café-Restaurant soigné.*

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler. Bulle, sous H7053. 4059

On cherche à acheter un

coffre de voyage

fort et en bon état. 4052

Adresser les offres sous chiffres H5071F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg*

ON CHERCHE

à Fribourg, à proximité de la gare, un Hc6916Y 4022

appartement

comprenant 4 chambres, au parterre. — Offres avec prix de location, à **Rudolf Gygax,** *Murtenstrasse, 21,* **Berne.**

On cherche, pour le 1er *décembre, une*

bonne

expérimentée, de bon caractère et sérieuse, auprès d'un enfant de 18 mois. On donnerait la préférence à une personne sachant coudre. 4020

Adresser les offres sous chiffres H5013F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

Vente de domaine

Lundi 4 décembre 1905, à 2 h. après midi, à la pinte du Midi

A SÉDEILLES

M. Roy *exposera en vente, en* mises publiques, le **beau domaine** qu'il possède à Rossens, d'une superficie de 54 poses vaudoises avec le bâtiment et dépendances. Belle route, exploitation facile, proximité de Romont et écoulement avantageux des produits. H26631L 3999

On traiterait de gré à gré avant les mises.

S'adresser au notaire **V. Nicod,** à **Granges** (Payerne.)

On peut gagner facilement

5000 fr.

par an, sans quitter son emploi, en s'occupant d'une représentation sérieuse convenant à tout le monde. H62967b 3972

Offres sous W. S. N° 500, à *Weiss et Cie.* **Mannheim.**

A VENDRE

dans une importante localité du Bas-Valais, tendant à se développer avec l'ouverture du chemin de fer Martigny-Châtelard

un hôtel

bien meublé, avec places attenantes. Confortablement construit. Affaires assurées pour toute l'année. Prix, de 65 à 68.000 fr.

Pour renseignements, et pour traiter s'adresser au **notaire Ers Cergueux,** à **Salvan** (Valais). H26620L 3993

Paletots de chèvres

pour **Dames et Messieurs.**

S'adresser au bureau de **M. Adrien Mercier,** *fils, 25, rue du Pré,* **Lausanne.** 3898

Charretier

est demandé, chez **Bapst frères,** à **La Sallaz, Pont-la-Ville.** H5063F 4047

A VENDRE

un immeuble, *situé à Beauregard,* bien exposé au soleil, avec jardin et vérandas.

S'adres. à **Robert Fischer aîné,** entrepreneur. 1794

3

spécialités de la maison

MAGGI & CIE.

Stadtmuhle Zurich

Poudres à pouding

Sucre vanilliné

Poudre levain

ne devraient manquer dans aucun ménage.

En vente dans les épiceries, drogueries et magasins de comestibles.

Véritable seulement avec la marque de fabrique „KRONRAD".

TEINTURERIE LYONNAISE

J. GIRAUD, Lausanne

Dépôt chez Mlle Roesly, rue de Romont, Fribourg

TEINTURE et LAVAGE CHIMIQUES de vêtements de dames, d'hommes et d'enfants, sans rien découdre. Teinture des étoffes pour meubles et rideaux, telles que reps, damas, velours, en couleurs solides et ne déteignant pas.

Robes teintes et imprimées.

TEINTURE et LAVAGE CHIMIQUES DE PLUMES remises à neuf. — Frisage. — *Gants* et *costumes de soirée,* dégraissés à neuf. *Lavage chimique* des flanelles et couvertures de laine.

Décatissage et *Imperméabilisation* de vêtements tout faits.

Maison de commerce en gros, *dans la Suisse allemande,* **cherche**

un apprenti

de 16 à 18 ans; bon traitement en famille.

Adresser les offres sous H5092F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 4065

On demande une

apprentie-tailleuse

S'adresser à **Mme Bise,** *institutrice,* à **Rueyres-les-Prés.** H5088F 4063

On achèterait, de rencontre un

traîneau

léger, à un cheval. 4067

Adresser les offres sous chiffres H5095F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

Mises d'immeubles

Lundi 20 novembre prochain, dès *1 h. après midi,* à l'auberge de Billens, le soussigné exposera en mises publiques les immeubles qu'il possède au dit lieu, comprenant maison d'habitation, grange, écurie, bûchers, boulangerie, magasin, le tout reconstruit à neuf, avec beau verger attenant et environ 9 poses de bon terrain. Bâtiment de rapport pour tout genre de commerce. H5036F 4062

Pour voir les immeubles, s'adresser au propriétaire.

Louis Pugin, Billens.

Contre rhumes, enrouement
Coqueluche, influenza
rougeole-toux

SIROP BURNAND

pharmacien, **Lausanne**

15 ans de succès

4061

En vente dans toutes les pharmacies

Flacons, 1 fr. 25 et 2 fr.

Vient d'arriver une grande quantité

d'Asti Mousseux

GROS ET DÉTAIL

L. BASERBA & Cie

16, rue du Tir, 16

FRIBOURG

A un

Bijou

est à comparer un visage doux et pur, d'un air de fraîcheur de la jeunesse, d'une peau veloutée et d'un teint rosé. Toutes ces qualités sont obtenues par l'emploi journalier du vrai H1180Z 836

Savon au Lait de Lis

de Bergmann & Cie, Zurich

(marque déposée : deux mineurs)

Pour éviter toute contrefaçon, demander partout le nouvel

Emballage noir-jaune

En vente 75 cts. pièce chez : *les* pharm. A. Bourgknecht, G. Lapp, F. Schmidt, Stajessi, Thurler-Kohler; J.-A. Meyer et Brender, coiffeur, J. Fœller, à *Fribourg;* pharmacie David, à *Bulle;* pharmacie Jambé, à *Châtel-Saint-Denis;* pharmacie Bullet, à *Estavayer;* pharmacie Martinet, à *Oron.*

ON CHERCHE

pour *fin février* prochain, *joli logement* de trois chambres, chambre de bain, cuisine à gaz, etc., en dehors de la ville.

Adresser les offres sous H4772F à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 3799

La soussignée se recommande pour les travaux de 4031

crochetage, tricotage et broderie

TRAVAIL SOIGNÉ

E. Conus.

rue du Lycée, 89.

Auberge "Taverna"

TAVEL

Dimanche 19 novembre

BONNE MUSIQUE

ORCHESTRE BENZO

Invitation cordiale.

Bertschy, *auberg.*

On cherche, pour un bureau de brevets, dans le but de tenir les registres ainsi que la correspondance technique, une personne **complètement au courant des lois et prescriptions des différents états,** concernant les brevets.

On ne prendra en considération que les demandes de Messieurs possédant absolument la langue allemande et étant au courant de ce travail.

Adresser les offres, avec renseignements sur les occupations, jusqu'à ce jour, références et photographie, s. chiffre G12716X à l'agence *Haasenstein et Vogler,* à *Genève.* 4070

ON DEMANDE

un logement

confortable, de six pièces, plus cuisine, en ville ou aux abords immédiats.

Adresser offres et prix sous chiffre H5104F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 4069

Ingénieur expérimenté

est demandé dans un bureau de brevets comme *directeur technique.* — Les intéressés qui ont déjà occupé une place de ce genre, connaissant à fond les exigences suisses, et qui possèdent complètement la langue allemande, puis qui seraient, au besoin, organisateurs et voyageurs dans cette branche, peuvent adresser les offres détaillées s. chiffre F12715X à l'agence Haasenstein et Vogler, à Genève. 4071

On demande, *pour Fribourg*

un bon charretier

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H5093F. 4064

Dr H. GANGUILLET

dentiste-américain

diplômé des Facultés de Genève et de Philadelphie

succes. de M. Ch. Broillet, méd.-dent.

A PAYERNE

Consultations tous les **jeudis,** de **8 à 12 h.** et de **2 à 4 h.**

Maison Comte-Rapin

vis-à-vis du Café du Pont

---

sont aujourd'hui **universellement** reconnues comme **un remède domestique d'une action assurée et non nuisible, agréable et bon marché, pour les dérangements des voies digestives, la constipation et les affections qui en découlent, telles que : maladies du foie et hémorroïdes, maux de tête, vertige, asthme, palpitations, oppression, inappétence, inflammations, renvois, transports au cerveau et congestions pulmonaires.**

On les connaît aussi partout comme un

DÉPURATIF

adoucissant.

Employées et recommandées par des milliers de médecins pratiquants et professeurs de médecine, les pilules suisses du pharmacien Richard Brandt sont préférées à tous les remèdes analogues.

Se défier des contrefaçons en achetant et demander toujours les pilules suisses du pharmacien Richard Brandt, en insistant sur le prénom. — Se vend dans presque chaque pharmacie, en boîtes de 1 fr. 25, portant, comme ci-dessus, une étiquette avec la croix blanche sur fond rouge et la signature de Rchd Brandt. Seul fabricant des véritables Pilules Suisses, successeur de Richard Brandt, pharmacien, Schaffhouse. H4091Q 2592

FRIBOURG — Salle de la Grenette

Dimanche 19 novembre 1905, à 8 ½ h. précises du soir

2me CONCERT D'ABONNEMENT

DONNÉ AVEC LE CONCOURS DE

Mme E.-R. BLANCHET, cantatrice

E.-R. BLANCHET, pianiste

PROGRAMME

I.	*Prélude et fugue* (la min.) pour piano		Bach-Liszt.
II	*a) Air d'Armide* de l'opéra *Rinaldo*		Hændel.
	b) Air de Polissena de l'opéra *Radamisto*		id.
	c) Monologue de *Didon* de l'opéra *Les Troyens à Carthage*		H. Berlioz
III.	*a) 3 Préludes*	p. piano	F. Chopin.
	b) Variat. et fugue sur un thème orig.		E.-R. Blanchet.
	c) Etude de concert.		id.
IV.	*a) Seliger Tod*	p. chant	E.-R. Blanchet.
	b) Der Him. hat eine Thræne geweint		
	c) Schilflied		
	d) Votre nom		
V.	*Polonaise* en ut min. (1er audition) pour piano		Fr. Liszt.
VI.	*a) Liebestreu*	p. chant	J. Brahms.
	b) Mon amour est pareil aux buissons		
	c) Sérénade inutile		

PIANO DE CONCERT BERDUX

Prix des places pour ce concert :

Réservées, 3 fr. — Premières, 2 fr. — Places debout, 1 fr.

Pour la vente des places, s'adresser (les 17, 18 et 19 novembre) au **Vizir** (magasin de tabacs et cigares), *Avenue de la Gare, Fribourg.*

A toutes les foires, à Fribourg

sous les Ormeaux, vis-à-vis du Café Castella

ainsi que tous les samedis, je vends des

socques bruts et fourrés

EN TOUS GENRES

ainsi qu'une partie de chaussons et chaussures, pour liquider, à très bas prix.

De même dans mon magasin

rue du Pont-Suspendu

Se recommande, H4967F 3987

Jos. Stemmer, *magasin de chaussures.*

CHOCOLAT AU LAIT

Klaus

VELMA SUCHARD

CHOCOLAT EXTRA FONDANT

SUCHARD, INVENTEUR ET SEUL FABRICANT

GRAND CHOIX DE

fourneaux en tous genres

pour tous combustibles

garnis de briques réfractaires de 1re qualité

Nouveau poêle hygiénique « Automat »

Brevet fédéral suisse, N° 17142

Seul calorifère existant à réglage automatique

Le meilleur et le plus économique fourneau du monde

NOMBREUSES RÉFÉRENCES

Tuyaux de fourneaux

Charles MAYER & Cie

Fabrique de fourneaux-potagers

Visitez notre exposition au Boulevard de Pérolles

(Station du Tramway) 3480

CATALOGUES A DISPOSITION

Avant fin décembre, date de l'augmentation des droits, je livre en confiance

VIN de table, excellent
St-Georges, vieux, 75 fr.
Gris, supérieur 75 »
Blanc, extra 75 »

65 fr. la pièce. 220 lit; 38 fr. la ½ pièce, 110 lit., tout compris, jusqu'à votre gare. Echantill. *gratis.* Contre remb., 5 % d'escompte.

Garanti naturel de raisins frais.

Lignon, régisseur de vignobles, à **Béziers** (Hérault).

GRIPPE INFLUENZA

Préservez vous en prenant les véritables Bonbons aux

BOURGEONS DE SAPIN

d'une efficacité incontestable, de

LAURENT & ROSSIER

MODÈLE

H. Rossier & Cie, succ.

LAUSANNE

DÉPOSÉ LAURENT ET ROSSIER

Tout bonbon non revêtu de notre nom est une contrefaçon.

En vente partout.

Le Bulletin financier Suisse

Le plus ancien journal financier suisse

paraît à Lausanne, chaque samedi, depuis 34 ans

Résumé des affaires de bourse, renseignements sur le placement des capitaux, comptes rendus des assemblées générales et rapports annuels, indication des payements de coupons et des convocations d'assemblées générales, nombreuses listes de tirages, cote des valeurs suisses et étrangères, renseignements divers.

Abonnements pour la Suisse : un an, 6 fr.; 6 mois, 3 fr. 50.

S'adresser aux éditeurs :

Ch. MASSON & Cie

LAUSANNE

Ouverture de comptes courants et de dépôts. Achats et ventes de fonds publics aux bourses suisses et étrangères. Gérance de capitaux. Prêts hypothécaires et vente de titres hypothécaires. Garde de titres. Ouverture de crédits garantis. Souscription à toutes émissions. Lettres de crédits et payements à l'étranger. H14645L 4035

Essence de Salsepareille au Quinquina et à la Kola

préparée par **Dr Bécheraz & Cie, Berne.**

Dépuratif végétal par excellence qui n'exerce aucune action purgative et qui, par conséquent, n'affaiblit pas le corps. Dépuratif unique puisqu'il fortifie en même temps l'estomac et les nerfs.

— Fréquemment prescrit par les médecins —

Indiqué dans les cas provenant de sang vicié, éruptions de peau, aigreurs d'estomac, hémorrhoïdes et vertiges. Prix : 3 fr.

Exigez le flacon portant comme marque de fabrique 2 ours.

Refusez toute contrefaçon. — En vente dans les pharmacies.

Dépôt général : **Dr Bécheraz & Cie, Berne.**

Maison d'expédition de draps

Muller-Mossmann

SCHAFFHOUSE

Le plus grand commerce de la Suisse en étoffes pour vêtements d'hommes et enfants. Achats directs dans les fabriques les plus importantes d'Angleterre, Belgique et Allemagne. Envoi aux particuliers aux prix de gros. A 4 fr. 50 déjà, étoffes en laine peignée et cheviotte, garanties pure laine et solides. Dans les prix plus élevés, toujours magnifiques nouveautés 20 % meilleur marché que les commandes faites aux voyageurs.

200 collections à disposition. Service consciencieux, ce que prouvent mille attestations reçues. Echantillons et marchandises, envois franco. H6057Q 3811

OUATE

THERMOGÈNE

Combat merveilleusement les **Rhumatismes, Bronchites, Maux de gorge, Maux de reins, Points de côté, Torticolis** et toutes les affections causées par le froid.

3431-1477

1.50 dans toutes pharm.

CHOCOLATS DE MONTREUX

SÉCHAUD & FILS